

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 octobre 2020

Le Conseil Municipal de MONTIGNÉ LE BRILLANT s'est réuni à la Mairie le jeudi 15 octobre 2020, à 20 heures, sous la présidence de M. Gérard TRAVERS, Maire.

Etaient présents : M. Gérard TRAVERS, Mme Nathalie FORET-VETTIER, M. Roger GODIN, Mme Christelle PLANCHENAU, Mme Christine COMMERE, Mme Pascale MARAQUIN, Mme Nathalie BOIZARD, Mme Karine COLLET, M. Jonathan LEBOURDAIS, M. Benjamin GAUTIER et M. Joël PLANCHENAU.

Absents excusés : M. Pascal POIRIER (pouvoir Mme FORET-VETTIER)  
M. Lionel BEAUFORT (pouvoir à M. TRAVERS)

Nombre de membres : 13
Présents : 11
Absent(es) excusé(es) : 2
Pouvoirs : 2
Quorum atteint : 7

Secrétaire de séance : Mme Christine COMMERE

### Ordre du jour

#### **Citoyenneté – Administratif - Finances :**

- Installation du nouveau conseiller et lecture du nouveau tableau municipal suite aux démissions
- Décisions prises dans le cadre des délégations du Maire
- Accueil du nouveau Président de Laval Agglo, Florian Bercault
- Commissions municipales
- Mise en place d'une commission extra-municipale (entretien et gestion du cimetière)
- Personnel communal (secrétariat – ménage)
- Affectation du studio Rue J. Peigner
- Nouvelles délégations du Maire aux conseillers municipaux
- Compte-rendu de la commission Finances du 12 octobre

#### **Enfance – Jeunesse – Seniors :**

- RAM – Distribution de kits sanitaires pour les assistantes maternelles
- Accueil de loisirs et Argent de poche aux vacances de Toussaint
- Prise de fonction du Service civique
- Compte-rendu de la Réunion du CCAS

#### **Travaux – Urbanisme – Voirie :**

- Travaux et entretien des espaces sportifs
- Avancement des lotissements
- Démolition de la maison Fouquet
- Accompagnement d'un Projet de Développement Durable (taxi)

#### **Vie associative – Communication :**

- Compte-rendu des commissions du 17/09 et du 8/10
- Compte-rendu de la réunion Téléthon du 28/09
- Mise en place d'un groupe de travail pour un panneau d'affichage municipal
- Remplacement du photocopieur

#### **Informations et questions diverses**

### 1- CITOYENNETE - ADMINISTRATIF – FINANCES – LAVAL AGGLO

#### OBSERVATIONS SUR LE COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE

Le Compte rendu est approuvé sans observation particulière.

#### DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU MAIRE OCTROYEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Aucune.

#### DEMISSIONS

- ✓ Liste « Montigné, un nouvel élan avec vous » :  
M. le Maire accueille Joël PLANCHENAU et lui souhaite la bienvenue au Conseil municipal.

- ✓ Liste « Vivre en harmonie à Montigné le Brillant » :  
M. le Maire informe des démissions de M. Jacques MARGAS (courrier du 10/10/20) et de Mme Adeline LAYEC (mail du 11/10/20). Ces démissions ont été adressées en Préfecture.
- ✓ Puis, il donne lecture du nouveau tableau municipal désormais constitué de 13 élus (liste ci-dessus).

#### ACCUEIL DU PRESIDENT DE LAVAL AGGLO, M. FLORIAN BERCAULT

Au nom du Conseil municipal, M. Le Maire souhaite la bienvenue à M. le Président de Laval Agglo et lui donne la parole.

M. Florian BERCAULT souhaite mettre en commun les compétences et les ressources au sein de l'Agglo.

Il expose ses orientations :

- relance économique et transition
- réponse collective aux défis climatiques et environnementaux (s'adapter au réchauffement et lutter contre le réchauffement climatique)
- développement de l'équilibre et de la solidarité au sein de l'Agglo
- démocratisation de Laval Agglo : amélioration du fonctionnement, implication de l'ensemble des élus
- qualité de vie (culture, sports etc.).

Un échange cordial et constructif prolonge cette présentation, sur ces thèmes et leur impact pour Montigné.

#### COMPTE RENDU DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

Les élus Montignéens représentent notre commune dans toutes les commissions de Laval Agglo ; ils feront régulièrement état de leur compte rendu au Conseil municipal. La forme reste à déterminer.

#### COMMISSIONS MUNICIPALES

Les 2 nouveaux élus font part de leurs choix de commissions.

Le nouveau tableau (présenté au conseil précédent) est réajusté ; il est consultable sur le site internet de la Mairie.

#### MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE

M. le Maire informe le Conseil municipal que plusieurs Montignéens ont répondu favorablement à la création d'une commission extra-municipale pour participer à l'entretien du cimetière et réfléchir à son amélioration. Il les en remercie. En octobre, des matinées sont programmées pour le désherbage ; les bénévoles viendront en soutien d'un agent technique référent, Fabien Houdelier.

#### PERSONNEL COMMUNAL

M. le Maire informe les élus de la prolongation de l'emploi de Mme Virginie POURIEL, secrétaire de Mairie, par un CDD de 2 mois (octobre et novembre), renouvelable.

Il a également ajusté le contrat AMIDOU (ménage à l'école, tous les soirs), en fonction des besoins liés à la crise sanitaire.

#### AFFECTATION DU STUDIO RUE JOSEPH PEIGNER

Le projet d'extension du salon de coiffure dans le studio Rue J. Peigner est différé d'un an ou plus.

En attendant, le bureau municipal (maire et adjoints) propose de le mettre à disposition de commerçants, artisans et associations pour des activités ponctuelles à la journée ou demi-journée (pizzaiolo, vente de produits locaux, belote du Club du Manoir le mercredi après-midi, ...)

Une expérimentation gratuite pourrait être lancée en cette fin d'année puis le coût serait de 24€ par an. La gratuité sera maintenue pour les associations montignéennes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

- ACCEPTE la création de ce local multi-activités dans l'ex-studio Rue Joseph Peigner
- ADOPTE la gratuité pour les associations locales et le coût de 24€ par an pour les autres utilisateurs, à compter de 2021.

#### DCM 80/OCTOBRE/2020

#### NOUVELLES DELEGATIONS DU MAIRE AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

Comme annoncé en juillet, M. le Maire accorde des délégations à 3 conseillers municipaux, en association aux 3 adjoints :

- **M. Jonathan LEBOURDAIS** : Actions sur la jeunesse, Suivi des chantiers « Argent de poche » et du service civique
- **M. Pascal POIRIER** : Suivi des plannings et fiches de travaux des Agents techniques, Maintenance des bâtiments communaux et Examen des devis proposés
- **Mme Pascale MARAQUIN** : Support à la communication (Gestion des journaux municipaux « Le Petit Montignéen », du calendrier des manifestations et du guide pratique - Appui à l'actualisation du site internet de la Mairie)

#### DCM 76/OCTOBRE/2020

Ensuite, M. le Maire soumet à l'approbation du Conseil municipal le vote des indemnités de ces 3 nouveaux conseillers délégués ainsi que la réévaluation de celle de Nathalie BOIZARD, conseillère déléguée aux Finances. Les indemnités du Maire et des Adjoints restent inchangées. Cette évolution est prévue dans le budget communal et réalisable sans modification du montant global annuel alloué et voté à l'unanimité en juillet 2020.

Proposition pour la conseillère déléguée aux finances : 270.31 € mensuel

Proposition pour chacun des 3 nouveaux conseillers délégués : 200.30 € mensuel

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

- ACCEPTE l'évolution proposée qui prendra effet au 16 octobre 2020

#### DCM 77/OCTOBRE/2020

#### COMPTE RENDU DE LA COMMISSION FINANCES DU 12 OCTOBRE

##### 1- BP Fonctionnement

M. le Maire informe du suivi mensuel des dépenses établi avec Nathalie BOIZARD :

A cause de la gestion des impératifs liés à la crise sanitaire, ils font part d'une augmentation des charges de personnel et d'une réduction des recettes (non location de salles).

D'autre part, des disfonctionnements budgétaires importants ont eu lieu au 2<sup>nd</sup> semestre 2019 et début 2020, suite à différents problèmes de secrétariat sous la responsabilité du Maire (retards de facturations de fin 2019 et début 2020 (repas et locations de salles), retards de paiement de factures).

Il propose de réactiver la ligne de trésorerie existante de 100000 €.

##### 2- BP lotissement

Un point sur les ventes est fait : à ce jour, il reste seulement 2 parcelles disponibles.

Compte tenu de cette situation positive, pour éviter l'emprunt prévu au budget, M. le Maire propose de solliciter une banque pour la mise en place d'une ligne de trésorerie de 225 000€.

A défaut, un prêt relais à court terme avec remboursement anticipé sans pénalité pourrait être sollicité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

- ACCEPTE l'activation de la ligne de trésorerie de 100 000€ pour le budget communal de fonctionnement

- ACCEPTE la demande de création d'une ligne de trésorerie de 225 000€ pour le budget du lotissement et, à défaut, la demande d'un prêt relais à court terme.

**DCM 074/OCTOBRE/2020**

**DCM 075/OCTOBRE/2020**

### 3- Investissements

La priorité de cet été a été donnée aux travaux de 1<sup>ère</sup> phase du lotissement (et au financement), à la sécurisation de l'acrotère de l'église et à l'avancement du dossier Fouquet.  
Celle du 4<sup>ème</sup> trimestre sera la rénovation de la salle de loisirs.

## 2- ENFANCE JEUNESSE SENIORS

### RAM (Réseau Assistantes Maternelles)

Mme Nathalie FORET -VETTER présente le compte-rendu de la réunion intercommunale du 17 septembre ; elle informe le Conseil Municipal du souhait de créer des actions et des projets dans un esprit de collaboration entre les 3 communes (Ahuillé, Montigné et Nuillé sur Vicoin).

Un courrier a été envoyé aux 39 assistantes maternelles des 3 communes leur annonçant la distribution de kits sanitaires. Les animations ont repris en extérieur à la mi-septembre.

### ACCUEIL DE LOISIRS

La première semaine des vacances scolaires, la commune de Montigné accueille les enfants d'Ahuillé et inversement la deuxième semaine. La salle des fêtes est réquisitionnée en plus de l'ALSH pour accueillir 8 groupes d'enfants (différenciation entre communes, écoles privées et publiques et tranches d'âges). A défaut d'activités à l'extérieur, la présence d'intervenants est privilégiée.

Chaque soir le ménage est effectué dans les 2 espaces par la Société AMIDOU et par le personnel communal.

Malika Saïdoun terminera sa formation BAFA lors de la 1<sup>ère</sup> semaine. La deuxième semaine, le transport sera organisé par les familles vers Ahuillé (trop peu d'enfants pour déplacer un car).

### PRISE DE FONCTION DU SERVICE CIVIQUE

Le contrat avec la Ligue de l'Enseignement a été signé le 24/09/2020. La mission de Cacilia JOLLIVET a commencé le 5 octobre 2020.

### « ARGENT DE POCHE » VACANCES DE LA TOUSSAINT

N. FORET-VETTER informe le Conseil Municipal que cette activité sera abordée différemment cette fois-ci : les jeunes se retrouveront une matinée pour évoquer leurs besoins et souhaits sur la commune en présence de C. JOLLIVET (service civique) et de J. LEBOURDAIS (conseiller référent).

### COMPTE-RENDU DU CCAS DU 05/10/2020

Pour la deuxième semaine des vacances scolaires, le portage des repas sera effectué par les élus et les bénévoles du CCAS (2 à 3 repas) sur 5 jours.

Le repas des Aînés prévu le 22 novembre est annulé. Un courrier sera adressé aux habitants de plus de 65 ans. Une réflexion est en cours pour décider de ce qui pourrait le remplacer cette année.

Comme la loi le permet désormais, pour faciliter les démarches administratives, il est proposé d'intégrer le budget du CCAS dans le budget de la commune.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

- ACCEPTE que le budget du CCAS soit intégré au budget principal de la commune à compter de 2021.

**DCM 78/OCTOBRE/2020**

## DIVERS

Une rencontre avec le personnel péri et extra-scolaire et restauration est prévue le mercredi 21 octobre pour stabiliser l'organisation et les plannings par rapport à l'impact COVID et explorer les pistes d'amélioration. Une demande de stage d'un jeune Montignéen (Florian Beaufort), pendant 4 semaines en novembre, dans le cadre d'une 1ère année de formation d'éducateur spécialisé est acceptée.

## DATES DES PROCHAINES COMMISSIONS

- Le mercredi 21 octobre : personnel communal ALSH et restauration
- Le jeudi 26 novembre : ALSH Ahuillé/Montigné
- Le lundi 14 décembre : CCAS

## 3- TRAVAUX URBANISME VOIRIE

### TRAVAUX ET ENTRETIEN DES ESPACES SPORTIFS ET CHEMINS

Lors de la réunion du 22 septembre avec le Président du club de football, de nombreux petits travaux dans la maison des associations (rez-de-chaussée) et les vestiaires (étage) ont été recensés : le Conseil municipal donne son accord.

Un plan d'entretien des terrains de football est réexaminé.

Chemin de la Chouanière : une entrevue sur place avec le directeur technique et l'adjoint de St Berthevin a eu lieu pour la réfection de ce chemin mitoyen.

### AVANCEMENT DES LOTISSEMENTS

#### Coudray 2 :

M. Roger GODIN informe le Conseil Municipal que le chantier s'est déroulé dans les délais prévus par le Maître d'œuvre Ateliers du Marais et que la réception des travaux de la phase 1 aura lieu le 16 octobre. Les plans de définition des parcelles (bornage et vente) par le cabinet Kaligeo seront disponibles dans 1 à 2 semaines. L'acquisition sera alors possible auprès de l'étude de maître DERRIEN.

#### Coudray 1 :

La pose de la 1<sup>ère</sup> pierre des 3 logements de Mayenne Habitat est programmée le 4 novembre.

### DEMOLITION DE LA MAISON FOUQUET

La démolition de la maison FOUQUET est prévue entre les semaines 46 et 48 (du 9 novembre au 27 novembre).

### ACCOMPAGNEMENT D'UN PROJET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (TAXI)

M. MARGERIE, taxi à Montigné, veut remplacer ses deux véhicules par des taxis électriques : cette initiative sera « une première » en Mayenne et il espère un impact local valorisant.

Pour l'accompagner, le Bureau municipal propose que la Municipalité étudie le coût de l'installation d'une borne électrique (aides déduites) et exonère ponctuellement M. MARGERIE de son droit de place.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

- ACCEPTE de lancer une étude d'installation d'une borne électrique en centre bourg
- DECIDE l'exonération du droit de place des taxis de M. MARGERIE pendant 3 ans (2021 à 2023).

DCM 81/OCTOBRE/2020

#### 4- VIE ASSOCIATIVE - COMMUNICATION

##### COMPTE RENDU DES COMMISSIONS VIE ASSOCIATIVE ET COMMUNICATION DU 17/09

Mme Christelle PLANCHENAUlt informe le Conseil Municipal des points abordés :

- l'établissement du prochain journal communal « Le Montignéen » si possible pour fin novembre, y compris le calendrier des manifestations
- l'organisation des événements à venir : Téléthon le 05/12/20, Fête du jeu le 13/02/21
- la proposition d'un groupe de travail sur l'affichage municipal

##### COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DU 08/10 POUR LE « CALENDRIER DES MANIFESTATIONS »

Chaque association a proposé les dates de ses événements pour 2021 et 2022. Un problème reste à étudier pour la réservation de la salle par le CCAS et le théâtre le même dimanche en novembre.

##### COMPTE RENDU DE LA REUNION TELETHON DU 28/09

- Mme VANDUICK, coordinatrice départementale AMF Téléthon, M. Franck GRANDIN, M Jean François DOREAU et les membres de la commission étaient présents.
- Pour 2020, Montigné sera le « village flash » le 5 décembre et devra :
  - **mettre en forme le programme commun** avec les communes d'Ahuillé, Astillé, L'Huisserie, Nuillé sur Vicoin, Origné, Quelaines Saint Gault et Saint Berthevin
  - **et organiser la soirée de clôture.**

Différentes propositions et réflexions en cours dans le contexte COVID ont été évoquées :

- Proposition aux associations de participer à la **semaine Téléthon du 30/11/20 au 05/12/20**
- **Course à pied 24h**
- Fabrication d'objets par les enfants de l'accueil des loisirs les **mercredis de novembre** pour une vente en même temps que le marché de Noël et vente également par le conseil municipal des enfants le vendredi 04/12 à la sortie des écoles et le samedi 5/12 matin.
- Réflexion par le club du Manoir sur la possibilité d'acheter **des plats à emporter faits par le Pétoulet** à un jour donné avec une participation pour le Téléthon.
- Proposition de M. Doreau pour faire un **spectacle de chants les 20/11 et 22/11.**

D'autres suggestions peuvent encore être reçues d'ici la **prochaine réunion le mardi 17/11 à 20h.**

##### MISE EN PLACE D'UN GROUPE DE TRAVAIL POUR UN PANNEAU D'AFFICHAGE MUNICIPAL

Un groupe de travail est mis en place pour l'installation d'un panneau d'affichage lumineux.

##### PROCHAINES COMMISSIONS OU GROUPES DE TRAVAIL

- Téléthon avec les autres communes : Le 19/10/20 à 20h
- Commissions communication : Le 26/10/20 à 17h30  
Le 02/11/20 à 18h
- Affichage communal : Le 12/11/20 à 20h

## REPLACEMENT DU PHOTOCOPIEUR

Le contrat du photocopieur de la mairie, d'une durée de 5 ans, arrive à échéance en octobre. La Municipalité bénéficie du tarif groupé près de la société Touiller, dans le cadre du contrat Laval Agglo. Le changement de contrat 2020 envisagé sera inférieur d'environ 1000€/an (coût actuel 2374€/an, coût futur estimé à 1373€/an). Pour la sécurité du matériel informatique connecté de la mairie, la fonction clé USB sera désactivée.

Le contrat du photocopieur de l'école publique Pablo Picasso peut rester en différé de 2 ans ou être également renégocié en même temps que celui de la Mairie, les pénalités engendrées étant inférieures au gain estimé avec le nouveau contrat Mairie.

L'école du Sacré Cœur effectue actuellement ses impressions à la mairie. La plupart des écoles privées mayennaises sont équipées de copieur et bénéficient du marché OGE 53 négocié avec le Groupe Touiller : il va donc être proposé au directeur d'étudier la faisabilité d'un tel projet.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

- ACCEPTE les conditions proposées et le devis de la société Touiller pour le nouveau contrat, d'un montant de 147.97 € HT trimestriel
- Ne modifie pas le contrat du photocopieur de l'école publique.

**DCM 82/OCTOBRE/2020**

## 5- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **Arrêté municipal « bovins en divagation »** : Des bovins ont erré sur la route de L'Huisserie plusieurs jours consécutifs. M. le Maire propose au Conseil municipal de reconduire les délibérations précédentes à ce sujet et d'entériner les amendes prévues.  
Un courrier sera envoyé au propriétaire l'informant de ces décisions et lui accordant un ultime avertissement.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

- ACCEPTE ces propositions.

**DCM 072/OCTOBRE/2020**

**DCM 073/OCTOBRE/2020**

- Le conseil municipal maintient la **non-location de salles** pour les rassemblements privés.
- Installation de la fibre : la Commune est raccordée à 90%. Quelques points (problèmes d'adressages) et un secteur restent à réaliser. Toute la commune devrait être raccordée fin novembre.
- M. TRAVERS Gérard propose au Conseil municipal l'installation d'un caveau au cimetière, disponible à la revente pour les familles.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

- ACCEPTE cette proposition
- VALIDE le devis de 1200 € présenté.

**DCM 79/OCTOBRE/2020**

## PROCHAINE RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Elle aura lieu le jeudi 19 novembre 2020 à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0h30.

Visé par la secrétaire de séance

Le Maire,